

ECOFI ENJEUX FUTURS C

Actions internationales

Indicateurs clés (au 30/06/2017)¹

Exposition actions (%)	+5.26	102,48
Volatilité OPC (%)*	-1.71	10,05
Volatilité indice (%)*	-0.40	10,27
Bêta	-0.09	0,82
Ratio de Sharpe	+0.38	1,73

* 52 Semaines.

Exposition devises (%)	-0.41	42,92
SCR OPC (%) ²	+1.84	41,15
Nombre de lignes	+3	56
Note ISR (/10)	+0.00	5,45

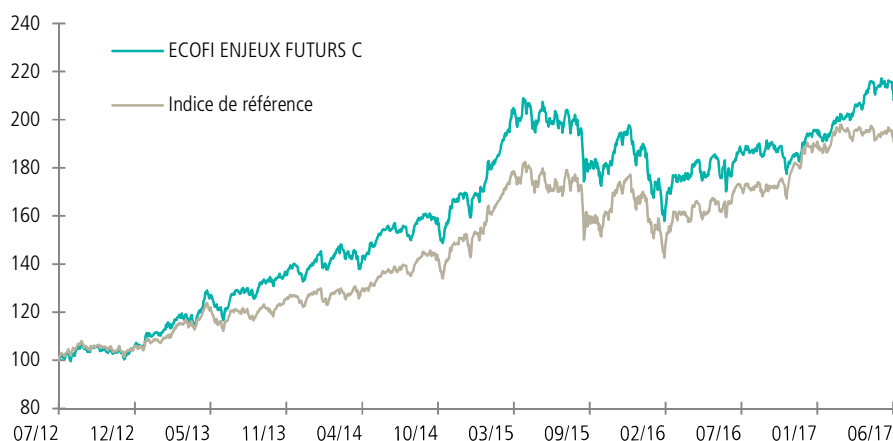
Actif net (en millions)	55,84
Valeur liquidative	75,25
Performance mois	-2,44%
Performance YTD	+8,15%



Profil de performance (Source : Ecofi Investissements / Bloomberg)

Evolution de la valeur liquidative

Période de référence du 01/07/2012 à la date de reporting. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps.



Performances glissantes

en %		1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
ECOFI ENJEUX FUTURS C	Performance	- 2,44	1,17	8,15	17,07	35,00	108,62
	Volatilité				10,05	16,15	14,82
Indice de référence	Performance	- 1,03	- 2,45	2,33	15,13	39,91	90,76
	Volatilité				10,27	15,96	13,99
Ecart/indice		- 1,41	3,62	5,81	1,94	- 4,91	17,86

Performances calendaires

en %		YTD	2016	2015	2014	2013
ECOFI ENJEUX FUTURS C	Performance	8,15	2,52	11,72	20,80	31,37
	Volatilité		17,18	18,11	14,48	13,06
Indice de référence	Performance	2,33	10,73	10,42	19,50	21,20
	Volatilité		16,25	18,91	13,01	11,14
Ecart/indice		5,81	- 8,21	1,30	1,30	10,17



Olivier Plaisant

Directeur de la Gestion Actions

Suppléé par Olivier Ken

Objectif de gestion

FCP actions internationales visant à optimiser la performance d'un portefeuille associant thématiques techniques du développement durable (climat, efficacité énergétique, énergie renouvelable, biodiversité, traitement des déchets, cycle de l'eau), services à la personne, éducation et santé.

Indicateur de risque (SRRI)

A risque plus faible, rendement potentiellement plus faible.

1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	----------	---	---

A risque plus élevé, rendement potentiellement plus élevé.

Le souscripteur de ce fonds sera soumis aux risques action, de spécialisation, de gestion discrétionnaire, d'investissements en petites capitalisation, de taux, de perte en capital, de change et au risque sur les marchés émergents.



Prix & Labels



Meilleur fonds dans la catégorie « Equity Global » sur 3 ans



Meilleur fonds dans la catégorie « Actions éthiques » sur 3 ans

(1) Les indicateurs clés et leur variation sur un mois sont calculés à la date de valorisation du présent reporting. (2) Vous pouvez vous référer à la page relative à cet OPC sur notre site Internet afin de connaître le calcul des différentes composantes du SCR Marché ici affiché, étant rappelé que ce calcul est purement indicatif. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. L'OPCVM, objet du présent reporting, n'offre aucune garantie de rendement ou de performance et le capital n'est pas garanti. Avant d'investir, il est nécessaire de consulter le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) de l'OPCVM. Voir verso pour l'avertissement complet relatif à cet OPCVM.

Commentaire de gestion

► En juin, de nombreuses banques centrales ont marqué leur volonté de normaliser leur politique monétaire : Mme Yellen a minimisé la faiblesse récente de l'inflation et évoqué une réduction du bilan de la FED avant fin 2017. Plusieurs membres de la Banque d'Angleterre ont voté pour un relèvement rapide des taux directeurs et les Banques Centrales du Canada et de Norvège ont affiché une vision beaucoup plus optimiste de la croissance économique. La BCE nous a révélé que les risques concernant la croissance étaient désormais équilibrés. M. Draghi a évoqué en toute fin de mois la disparition des forces déflationnistes au profit d'une dynamique «reflacionniste». Cet environnement a favorisé la remontée des taux, surtout en Europe, et pesé sur les marchés actions.

► Sur la période, une ligne a été initiée en Symrise, valeur allemande d'ingrédients naturels. Dans l'industrie, la valeur française Schneider Electric a été renforcée après correction du titre. La thématique du développement des réseaux de fibre optique a été renforcée avec l'achat de Prysmian, valeur de câbles en Italie. La valeur pharmaceutique danoise Novo Nordisk a été vendue sur fonds de forte concurrence et de guerre des prix dans le domaine de l'insuline.

Portefeuille (Source : Ecofi Investissements)

► Principales lignes en portefeuille

SCHNEIDER ELECTRIC_SE	3,98%
DASSAULT SYSTEMES	3,67%
CONTINENTAL	3,63%
CARLISLE COS INC	3,40%
ROCHE HOLDING BON JOUISSANCE	3,13%
EUROFINS SCIENTIFIC	3,09%
EDWARDS LIFESCIENCES	2,95%
FRESENIUS SE	2,91%
AIR LIQUIDE	2,85%
ATOS SE	2,84%

► Principaux mouvements sur le mois

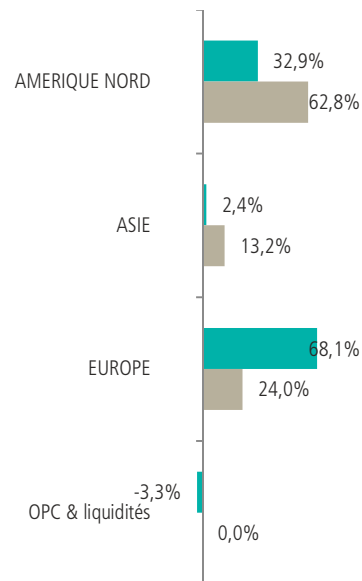
Achats / Renforcements

SYMRISE
SCHNEIDER ELECTRIC_SE
PRYSMIAN
FIRST SOLAR

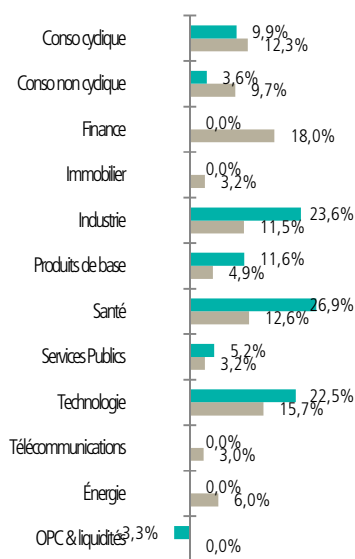
Ventes / Allègements

NOVO NORDISK A/S-B
PERRIGO CO PLC
WESSANEN

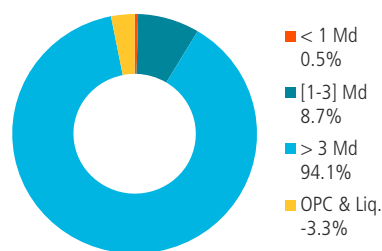
► Répartition géographique



► Répartition sectorielle



► Répartition par capitalisation



► Indicateurs du portefeuille

PER	18,55
ROE	18,40
Rendement instantané	1,79

Caractéristiques

Code ISIN : FR0010592022
Code Bloomberg : ECDEDUC FP Equity
Type de part : Capitalisation
Forme juridique : FCP de droit français
Classification AMF : Actions internationales
Dépositaire : CACEIS BANK
Devise de la part : EUR
Valorisation : Quotidienne
Date de création : 15/04/2008
Eligible PEA-PME : Non
Eligible PEA : Non
UCITS : Oui

Règlement/Livraison : J+1
Délai de notification : J avant 11h30
Indicateur de référence : MSCI WORLD CLO (en Euro)
DIVIDENDES REINVESTIS
Durée de placement recommandée : 5 ans
Frais de gestion directs maximum : 2 % de l'actif net
Commission de surperformance : Néant
Commission de souscription acquise : Néant
Commission de souscription non acquise : 4% maximum
Commission de rachat acquise : Néant
Commission de rachat non acquise : Néant

Nous contacter

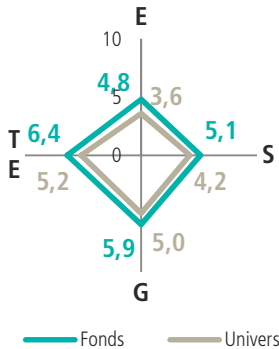
Retrouvez nos analyses de marché sur notre site www.ecofi.fr et sur :

+33 (0) 1 44 88 39 00
 contact@ecofi.fr

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n'a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n'est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l'expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d'investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l'actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l'émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l'investisseur. La catégorie de risque, donnée par l'indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l'OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d'information clé pour l'investisseur (DICI) visés par l'AMF préalablement à son investissement.

Note ISR du fonds (/10)	5,45
Note ISR de l'univers (/10)	4,38

Note ISR du fonds et de l'indice par domaine (/10)



Note ISR : la note ISR globale du fonds et celle du domaine ESG varient de 0 à 10

Domaines ESG et pondérations

E : Environnement (23,33%)

S : Social (23,33%)

G : Gouvernance (23,33%)

TE : « Touche Ecofi » (30%)

La « Touche Ecofi » regroupe 4 critères ESG représentatifs des valeurs portées par Ecofi (cf. tableau supra.)

Processus ISR Responsable

Pour les entreprises : notre processus ISR Responsable repose sur deux filtres successifs :

1. Evaluation de la performance Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG) des émetteurs, fondée sur la recherche de Vigeo-Eiris et Sustainalytics. Elle inclut la surpondération des indicateurs quantitatifs de résultat (exemple : taux de fréquence des accidents du travail) et de ceux de la « Touche ECOFI ». La note ESG attribuée aux entreprises, obtenue selon une approche « best in class » est ensuite répartie en déciles.

2. Les controverses ESG (pollution, corruption, violation des Droits de l'Homme etc.) des entreprises sont évaluées sur une échelle de 1 (impact faible) à 5 (impact fort) par Sustainalytics.

Notre processus cantonne à 30% du portefeuille le poids des entreprises non notées ou mal notées (déciles 8 à 10) ou faisant l'objet controverses de niveau 4. Celles en controverses de niveau 5 sont exclues.

Pour les Etats : notre processus ISR Responsable interdit les investissements en titres d'Etats désignés comme des « paradis fiscaux et judiciaires ».

Pour en savoir plus, le code de transparence est disponible sur le site : www.ecofi.fr

Liste des 5 entreprises les mieux notées en ESG (/10)

Emetteur	Secteur	Note ESG globale	Décile	E	S	G	TE	Niveau max. de controverse	Poids OPC
RELX	Industrie	7,7	1	9,1	6,3	6,9	8,3	2	2,8%
SCHNEIDER	Industrie	7,6	1	6,4	7,5	6,9	8,9	2	4,0%
AIR LIQUIDE FINANCE	Produits de base	7,2	1	7,1	6,3	7,6	7,7	2	2,8%
SYMRISE	Produits de base	7,2	1	6,8	7,3	7,5	7,1	1	2,5%
SAINT GOBAIN	Industrie	7,1	1	6,3	6,5	6,6	8,6	3	1,1%

Actualité ISR

Le dialogue collectif : un levier d'action essentiel

Ecofi dialogue avec les entreprises à travers les réseaux internationaux de finance responsable, comme les PRI des Nations-Unies. En 2017, 5 initiatives ont retenu notre attention :

- Rémunérations: Ecofi a signé une lettre adressée au Président de la SEC pour demander de rendre obligatoire pour les Sociétés cotées américaines la publication du pay-ratio.
- Responsabilité fiscale: Ecofi soutient une initiative des PRI qui explicite le niveau de transparence fiscale attendu des multinationales par les investisseurs.
- Transition énergétique: Ecofi encourage via une initiative des PRI les entreprises en interaction avec les pouvoirs publics à limiter l'augmentation des températures à 2 degrés.
- Empreinte carbone: Ecofi soutient l'initiative Carbon Disclosure Engagement des PRI visant 125 d'entreprises ne publiant pas de données suffisantes sur leur impact climatique.
- Accord de Paris: Ecofi a signé la lettre rédigée par le CDP adressée aux gouvernements des pays du G7 et G20, afin de les inciter à développer des politiques concernant la transition énergétique

Exemples de critères ESG et critères surpondérés de la Touche Ecofi



Les indicateurs d'impact ESG évaluent a posteriori les impacts des entreprises détenues en portefeuille sur leur environnement et leurs parties prenantes (salariés, riverains, etc.), à hauteur de l'investissement réalisé.

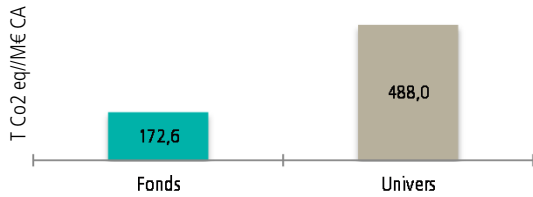
Les impacts ESG des émetteurs sélectionnés par le gérant sont comparés aux impacts d'un ensemble équilibré de valeurs Mondiales (Univers Monde) notées par nos fournisseurs de données (environ 1900 émetteurs).

Les données chiffrées utilisées dans le calcul des indicateurs d'impact sont extraites des reportings des entreprises.

Principes et méthodologies de calcul des indicateurs d'impact ESG

► Emissions de Gaz à Effet de Serre

► Intensité carbone



Unité : t CO₂eq / M€ CA

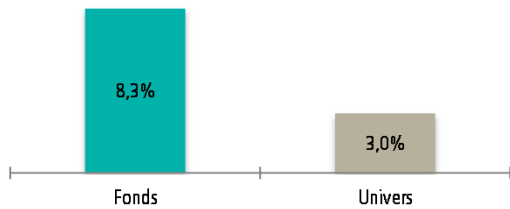
► Empreinte carbone du portefeuille :
5235 tonnes d'équivalent CO₂

Sources : Thomson Reuters, Grizzly RI, Ecofi Investissements.

Les émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) générées par les entreprises détenues en portefeuille sont exprimées en tonne équivalent CO₂ (t CO₂eq).

- Scope 1 : émissions directes des entreprises issues de leurs activités de production (exemple : combustion de carburant sur les sites de l'entreprise).
- Scope 2 : émissions indirectes des entreprises provenant des fournisseurs directs d'énergie (consommation d'électricité, de chaleur ou de vapeur achetées à des tiers). Pour plus d'information : www.ghgprotocol.org.
- L'intensité carbone est calculée en divisant les émissions annuelles de GES des entreprises par leur chiffre d'affaires, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.
- L'empreinte carbone absolue mesure les émissions annuelles de GES des entreprises détenues par le portefeuille rapportées à la part de capital détenue dans ces entreprises. Elle est calculée uniquement pour les actions.

► Variation d'emplois



Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements..

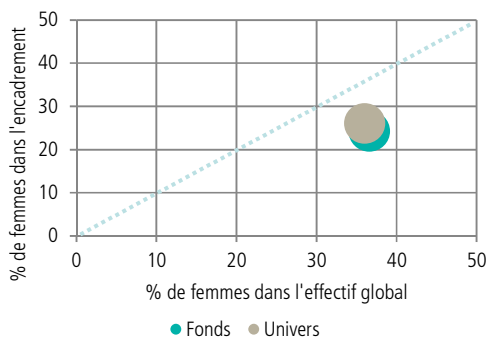
La création d'emplois, génératrice de valeur économique et sociale, est un enjeu majeur.

La variation d'emplois au sein de chaque entreprise est appréciée en faisant la différence entre les effectifs de l'année N et la moyenne des effectifs des quatre années précédentes, le tout rapporté à cette même moyenne.

Les variations supérieures de +/- 20% sont exclues afin de limiter l'impact des changements de périmètre (acquisitions et cessions).

Le résultat à l'échelle du portefeuille est obtenu en pondérant les résultats individuels par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

► Représentativité des femmes aux postes d'encadrement



..... Respect de l'équilibre homme s / femmes

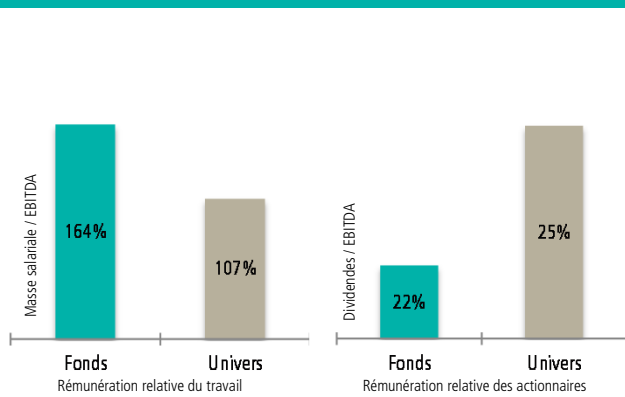
Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

La représentativité des femmes à des postes d'encadrement, au-delà du principe de diversité et d'égalité des chances, permet aux entreprises de profiter pleinement de tous leurs talents.

Nous comparons la moyenne de femmes dans l'encadrement en année N avec le pourcentage de femmes dans les effectifs globaux en année N des entreprises en portefeuille, pondérée par le poids de chaque entreprise au sein du portefeuille.

Le respect de l'équilibre hommes/femmes correspond à une part de femmes équivalente dans l'effectif global et dans l'effectif cadre.

► Partage de la valeur économique



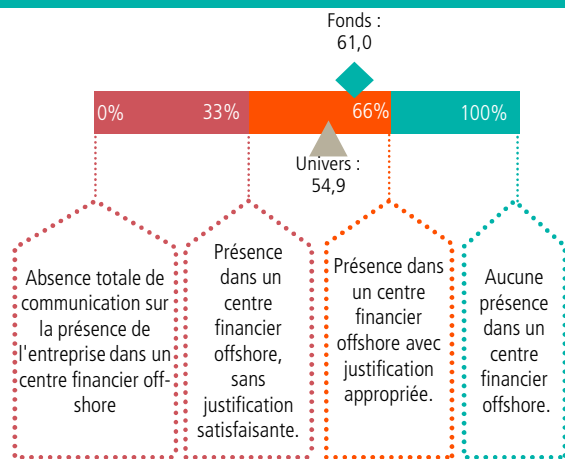
Afin d’observer le partage de la valeur économique avec les actionnaires et avec les salariés, nous observons les dividendes versés aux actionnaires et la masse salariale, rapportés à un indicateur de rentabilité (EBITDA).

La rémunération relative du travail est la moyenne des coûts salariaux en année N des émetteurs rapportée à leur EBITDA. La rémunération relative des actionnaires est la moyenne des dividendes versés en année N par les émetteurs rapportée à leur EBITDA.

Chaque indicateur est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Sources : Thomson Reuters, Ecofi Investissements.

Responsabilité fiscale



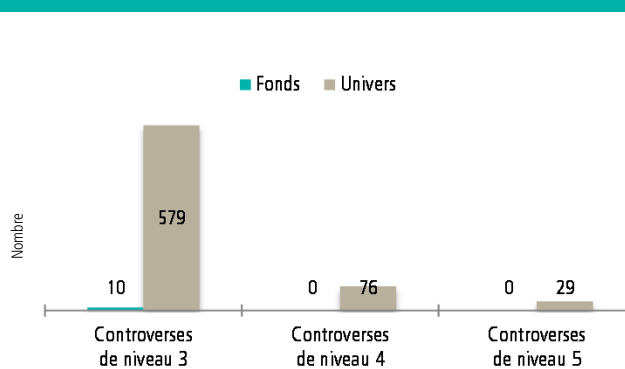
A l’heure où les Etats sont préoccupés par la réduction de leur déficit budgétaire, l’évasion fiscale et le blanchiment de capitaux, l’objectif est de favoriser les entreprises qui ne sont pas présentes (siège social, opérations ou comptes bancaires) dans les paradis fiscaux (ou centres financiers offshore) ou celles qui peuvent justifier de cette présence par des raisons économiques.

Vigeo-Eiris évalue la présence des émetteurs et la justification de présence dans les centres financiers offshore selon une échelle à quatre niveaux et leur attribue une note de 0 à 100.

Chaque résultat est pondéré par le poids de chaque entreprise dans le portefeuille.

Sources : Vigeo-Eiris, Ecofi Investissements.

Controverses ESG



Une controverse est un incident négatif qui résulte d’une mauvaise gestion des risques Environnementaux, Sociaux et/ou de Gouvernance (ESG) par les entreprises (accidents industriels, pollutions, corruption, pratiques anticoncurrentielles, sécurité des produits, travail des enfants, etc.).

Les controverses sont évaluées en fonction de leur gravité (impact de l’incident, impact des risques liés, responsabilité du management et réaction de l’entreprise) sur une échelle de 1 (controverse faible) à 5 (controverse importante).

Le graphique présente la somme des controverses de niveaux 3, 4 et 5 pour les émetteurs en portefeuille.

Sources : Sustainalytics, Ecofi investissements.

Avertissement : Le présent document ne constitue ni une offre, ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation en vue de la souscription ou du rachat de parts du FCP et n’a pas de valeur contractuelle. Ce présent document vise principalement les clients professionnels au sens du Code monétaire et financier. Il n’est pas destiné à être remis à des clients ne possédant pas l’expérience, les connaissances et la compétence nécessaires pour prendre leurs propres décisions d’investissement et évaluer correctement les risques encourus. Les instruments financiers à l’actif de cet OPCVM peuvent connaître les évolutions et aléas des marchés. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Elles ne sont notamment pas constantes dans le temps. Les données de performances présentées ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus (le cas échéant) lors de l’émission et du rachat des parts ou actions et ne tiennent pas compte des frais fiscaux imposés par le pays de résidence de l’investisseur. La catégorie de risque, donnée par l’indicateur synthétique de rendement/risque, associée à cet OPCVM n’est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. Tout détenteur du présent document est invité à se rapprocher de son conseiller habituel pour mesurer les risques liés à l’OPCVM qui y est décrit. Le souscripteur reconnaît avoir reçu le prospectus et le document d’information clé pour l’investisseur (DICI) visés par l’AMF préalablement à son investissement.